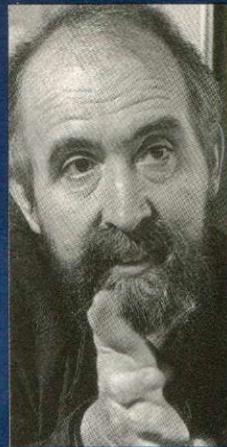


# NOUVELLES

# CSN

Numéro 382

28 octobre  
1994



AMBULANC  
442-7070

## SYNDICALISME ET COOPÉRATISME

### Des acquis à consolider, des solidarités à bâtir

Coup d'oeil sur la place du mouvement coopératif dans l'économie québécoise, et sur ses relations parfois houleuses avec le mouvement syndical. **PAGE 3**

## Ajustons notre appareil!

Un congrès  
spécial  
de la CSN  
se tiendra  
en février 95,  
portant  
uniquement  
sur  
l'organisation  
des  
ressources  
de  
notre  
mouvement.  
Pourquoi?

**PAGE 6**

## GEC ALSTHOM ÉLECTROMÉCANIQUE

### Une grève pour l'ancienneté, l'emploi et le respect

Quatre témoignages sur les importants enjeux au coeur de ce conflit.

**PAGE 8**

L'INFORMATION EST EN CRISE. QUELLE CRISE? **PAGE 10**

# Les disciples de Thémis

Que les temps ont changé!

La justice était autrefois représentée chez les Grecs par Thémis, dont le signe distinctif était d'avoir les yeux bandés. Aujourd'hui, ses disciples, les avocats, ont plutôt l'oeil bien ouvert. Ouvert sur les plantureux honoraires qu'on leur verse allègrement, émergeant la plupart du temps aux fonds consolidés des gouvernements.



Canada, après qu'il eut conseillé son gouvernement pour la révision de la loi sur la faillite. Ceux qui ont lu, dans *La Presse* du 20 octobre, dans quelles conditions ce disciple de Thémis a lui-même déclaré faillite seront édifiés. Comme l'ont été ceux qui ont suivi les péripéties d'un autre ami de Mulroney, Me Michel Cogger.

Me Yves Fortier a négocié la préservation du saumon du Pacifique avec les Américains et celle de la morue de l'Atlantique avec les Français. Le gou-

Avec les maisons de communication et de publicité, les avocats sont clairement les principaux parasites du système.

Me Michel Robert arrive sans conteste en tête de liste, tant par l'ancienneté que par le volume. C'est au moins \$700,000 qu'il a touchés jusqu'à maintenant pour défendre l'honneur des juges Robert Sansfaçon et Andrée Ruffo. Me Robert se spécialise dans les promenades aller-retour entre la Cour supérieure, la Cour d'appel et la Cour suprême. Mais ce sont les contribuables qui paient ses transports. On lui connaît une prédilection certaine pour les causes où les honoraires sont acquittés par les fonds publics.

Sa carrière a pris son envol quand il a défendu la GRC, accusée d'avoir espionné le PQ au début des années 70. Connaisseur, il est membre de la Commission de surveillance du Service canadien du renseignement de sécurité, ce SCRS dont les hauts faits en matière de protection de la démocratie sont bien connus. Quand il lui reste un peu de temps, il est payé \$250,000 par année pour négocier au nom du gouvernement libéral à Kanesatake. Jusqu'à maintenant, il a écrit des lettres que le chef Jerry Peltier ne lit même pas. Cela fait cher du mot perdu.

À Kanesatake, il a pris le relais de l'ancien chef de cabinet et garçon d'honneur de Brian Mulroney, Me Bernard Roy, qui avait élevé sa famille durant trois ans avec ce dossier. Ce même Mulroney qui avait nommé un leveur de fonds des conservateurs, Me Jean Sirois, comme chef de direction de Téléfilm

vernement Bourassa lui confiait ensuite le mandat de négocier avec les Cris. À des honoraires de \$250 l'heure! Cela se passait le lendemain de la publication, par Me Daniel Johnson, d'un manifeste intitulé *Vivre selon nos moyens...* Me Gérald Tremblay a touché pas moins de \$98,378 pour avoir défendu la sous-ministre Diane Wilhelmy durant les quelques semaines où elle s'est retrouvée dans une tourmente téléphonique.

Que dire de la Corporation du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal qui, s'assurant les services de la firme d'avocats Martineau Walker, a accumulé durant trois ans les procédures pour éviter de rendre publics certains documents réclamés par des journaux? Et qui s'est désistée de sa cause le matin même où elle devait être entendue. L'ardoise a atteint \$35,767.79 pour ce spécialiste en mesures dilatoires.

Pour garder notre sang-froid, nous n'insisterons pas, cette fois-ci, sur ces disciples de Thémis que nos camarades, qui défendent la peau des accidentés du travail, affrontent quotidiennement. Des talents qui fleurissent dans des cabinets comme Heenan Blaikie, comme Monette Barakett et qui sont utilisés pour empêcher des hommes et des femmes d'obtenir une compensation qui ne leur rendra ni la santé, ni même leurs membres.

Peut-être bien que si Thémis a les yeux bandés, c'est parce qu'elle a honte de ce qu'elle voit chez ses disciples.

## NOUVELLES CSN

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

## Coordination

Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux

## Conception graphique

Jean Gladu

## Mise en page Informatique

Jean Gladu  
Jean-Pierre Paré

## Rédaction

Michel Crête  
Thérèse Jean  
Maroussia Kishka  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Jacinthe Pilon  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

## Photographes

Alain Chagnon

## Caricaturiste

Garnotte

## Impression

Les travailleuses et travailleurs syndiqués CSN de L'Imprimerie L'ÉclaircurdeBeauceville

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus: (514) 598-2233

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de NOUVELLES CSN dans leur journal.

# Des acquis à consolider, des solidarités à bâtir

Malgré des relations parfois houleuses, le mouvement syndical et le mouvement coopératif ont certains intérêts et objectifs en commun.

Par Luc Latraverse

**À l'occasion de la Semaine de la coopération, *Nouvelles CSN* jette un coup d'oeil sur les liens, bons et moins bons, mais tout de même nombreux, qui existent entre le coopératisme et le syndicalisme. Nous touchons ici à trois aspects particuliers de ce vaste dossier: les coopératives de travail ou de travailleurs et travailleuses actionnaires, les caisses d'économie, et les rapports entre syndiqué-es et les coopératives en tant qu'employeurs.**

**É**tablissons au départ qu'à l'échelle mondiale, on estime que 725 millions de personnes sont propriétaires de 675,000 coopératives disséminées dans 101 pays. Au Canada, 7,000 coopératives regroupent 22 millions de membres (plusieurs personnes sont membres de plus d'une coop). Il y a 3,650 coopératives francophones, avec des actifs de \$63,5 milliards et un chiffre d'affaires de \$5,5 milliards. Elles génèrent 68,000 emplois directs.

Au Québec, les 3,300 coopératives comptent 6,300,000 membres et embauchent 61,700 personnes.

## Les coops non financières

Plus de 53,000 emplois directs sont attribuables au mouvement coopératif québécois, dont 23,000 dans les 569 coopératives non financières sur les 1,800 qui existent au Québec. À elles seules, la Co-

opérative fédérée et Agropur emploient 8,400 personnes. Ces coopératives comptent plus d'un million de membres, la grande majorité (960,000) dans des coopératives de consommateurs. Elles oeuvrent dans divers domaines: l'agriculture, le transport, les services pu-

blics, l'habitation, la construction, les industries manufacturières, le commerce, les garderies, l'enseignement, les services ambulanciers, les loisirs, le taxi, l'imprimerie, pour ne nommer que les principales. Le chiffre d'affaires moyen est de \$685,000 par année, ce qui correspond à celui de la PME québécoise. Le salaire moyen payé s'élève à \$23,300 dans les 289 coops de consommateurs, à \$21,700 dans les 144 coops de travailleurs et à \$35,800 dans les 134 coopératives de producteurs. Il existe aussi des coopératives de travailleurs actionnaires, comme celle d'Expro, dont nous avons amplement parlé dans le numéro 380 de *Nouvelles CSN*.

Jacques Blain

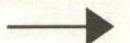


## Des coopératives de travail

Il y a par exemple les cinq coopératives de travailleurs et travailleuses ambulanciers qui sont issues de syndicats CSN, notamment celle de la Montérégie qui emploie 165 personnes et a un chiffre d'affaires de \$10 millions par année. Comme le souligne son président, Jacques Blain: «*Au début, en 1988, c'était l'enfer. Mais une fois que nous avons appri-voisé notre coopérative, nous avons réalisé que la clé, dans tout ça, c'est de discuter de la bonne chose à la bonne place. Ainsi, pour tout ce qui concerne l'entretien mécanique ou la santé-sécurité, les responsabilités relèvent des 10 casernes où sont postées nos 35 ambulances. La formule coopérative nous a permis de mieux nous organiser en nous informant davantage sur notre environnement de travail.*»

## La CSN et le mouvement coopératif

La CSN entretient des liens à plusieurs niveaux avec le mouvement coopératif. Des liens de moult natures, surtout de solidarité, mais aussi d'affrontement, c'est-à-dire lorsque les syndiqués sont en conflit avec l'une ou l'autre des institutions du mouvement coopératif, en particulier avec le mouvement Desjardins. La CSN a également encouragé



et favorisé la création d'une soixantaine de caisses d'économie qui ont permis aux travailleuses et aux travailleurs d'unir leurs épargnes pour réaliser des projets personnels et collectifs. Les deux caisses CSN de Montréal et de Québec sont les principales. Cette dernière, la quatrième en importance au Québec, a permis par exemple



Léopold Beaulieu

la création du Cirque du Soleil. C'est elle qui a également aidé quelques employés de l'usine Sométal de Rimouski à conserver le tiers de leur ancienne usine que Marine Industrie avait fermée puis vendue, à la fin des années 80, en formant une coopérative.

Il existe des caisses d'économie dans plusieurs établissements syndiqués à la CSN, comme celle des employés de la Société de transport de Montréal, de plusieurs hôpitaux de Montréal, Québec, Chicoutimi, St-Hyacinthe, Drummondville, Joliette et Baie St-Paul.

### Une fédération de caisses d'économie

Le trésorier de la CSN, Léopold Beaulieu, siège d'ailleurs au conseil d'administration de la Fédération des caisses d'économie, qui regroupe 125 caisses et dont l'actif approche les deux milliards de dollars. Il souligne le carac-

terre particulier des caisses d'économie comme institutions financières: *«Les caisses étant créées à partir d'un milieu de travail ou autour d'une organisation syndicale, elles permettent de servir les gens en tenant davantage compte de leur culture, de leurs besoins. Ainsi, les caisses d'économie, et particulièrement celles issues de l'initiative des membres de syndicats affiliés à la CSN, aident souvent des travailleuses et des travailleurs en conflit à passer au travers de leurs difficultés financières. Dans d'autres circonstances, la Caisse CSN de Québec et celle de Montréal peuvent effectuer des prêts en complémentarité avec l'intervention du Groupe de consultation sur la création et le maintien de l'emploi, ou pour soutenir d'autres projets collectifs. Il y a plusieurs exemples de cela, comme les soudeurs de Rimouski et les travailleurs d'Uniroyal-Servaas, qui ont formé leurs coopératives grâce au soutien des caisses d'économie.»*

### Une force de transformation

Selon Léopold Beaulieu, on ne peut imaginer tout ce que ça changerait *«si l'ensemble des travailleuses et des travailleurs canalisaient leurs économies et effectuaient leurs transactions financières uniquement dans des institutions à leur service; on pourrait avoir un levier pour mieux traverser cette période où la croissance n'est plus créatrice d'emploi et où la pauvreté et l'exclusion sociale sont en net progrès.»*

### Le cas Desjardins

Mais, poursuit le trésorier de la CSN, *«il est vrai par contre que tout n'est pas au beau fixe dans les rapports entre le syndicalisme et le mouvement coopératif. Plusieurs conflits importants, longs et durs, ont marqué cette coexistence au cours des dernières années. Qu'on se rappelle la longue lutte des travailleuses de la caisse de Brossard pour l'équité salariale, celle des employé-es de la caisse de Baie-Comeau sur la politique de formation, celles des travailleuses des caisses de la Gaspésie.»*

La présidente de la Fédération du commerce, Lise Poulin, explique que ce sont souvent les directions locales qui sont la cause de ces affrontements, mais aussi les politiques de Desjardins qui sont incontournables. *«Les directions sont à 95% mâles, alors que la presque totalité des employées sont des femmes. Pas étonnant que les politiques du mouvement Desjardins se heurtent souvent à la condition des femmes et qu'il transpire un paternalisme éhonté à tous les niveaux de cet empire.»*

### Un chambardement radical en cours

*«Il y a un débat important à faire avec le mouvement Desjardins pour résoudre les contradictions que lui imposent les transformations actuelles du milieu financier, poursuit Lise Poulin. Comment rester au service des membres alors que le décloisonnement des services financiers — aujourd'hui, tout le monde vend de tout: les produits (REER, assurances, actions, assurance voyage, prêts, etc) — oblige à ne pas se contenter de gérer leurs épar-*



Après 15 mois de grève, en 1990-91, les syndiquées de la Caisse populaire de Brossard, que l'on voit ici lors de l'assemblée de règlement du conflit, avaient réussi à modifier le modèle d'échelle salariale du Mouvement Desjardins, obtenant la réduction de onze à huit du nombre d'échelons pour en atteindre le sommet.

gnes mais à leur offrir aussi toute cette gamme de produits, pour faire comme les banques. Au printemps, avec les représentant-es des syndicats de caisses populaires, nous avons participé à une journée de constats et de débats sur ce qui se passe et il reste beaucoup de



Lise Poulin

choses à éclaircir, à concevoir. Les employées savent que si elles veulent conserver leurs emplois, elles devront se plier aux nouvelles conditions, qui supposent par exemple des heures d'ouverture plus larges, d'aller solliciter le client chez lui, de faire de la vente sur la route, le soir et les fins de semaine. Comment cela va-t-il ou peut-il se concilier avec la vie familiale? C'est tout un débat de fond qui est engagé. Comment une institution aussi paternaliste peut-elle nager dans le monde féroce de la finance en demeurant fidèle à ses idéaux de départ?», se demande Lise poulin.

SOREL COURTISE LA FRANCE ET L'ITALIE

## Canaliser les fruits du génie ouvrier

**«Je me suis dit qu'avec la situation dans laquelle est notre région, nous ne devons négliger aucune avenue et démystifier le fait que les coopératives de travail sont obligatoirement petites, ne créent pas de jobs, donnent des petits salaires et sont des "affaires" pour se casser la gueule.»**

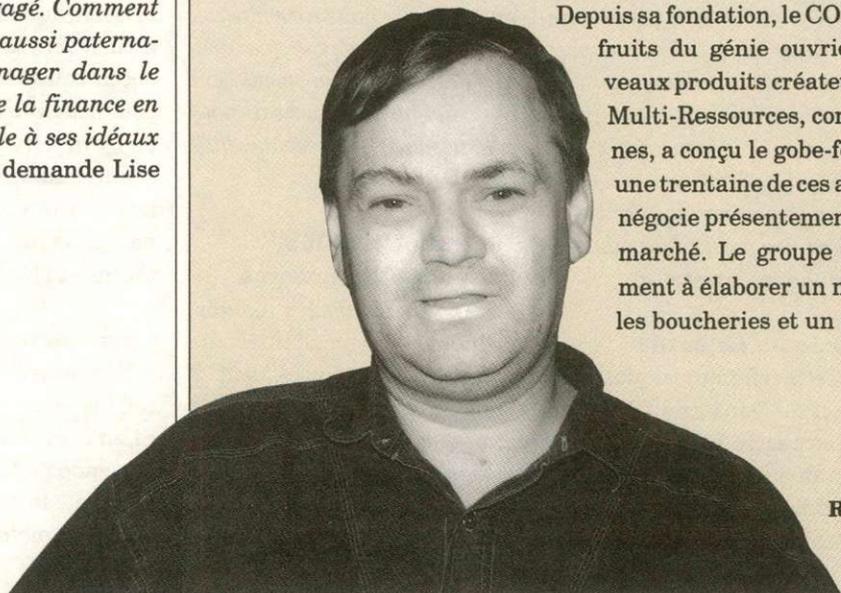
Assembléeur-soudeur chez Beloit durant 17 ans, soit jusqu'à ce que l'usine ferme ses portes, en mai dernier, Robert Bernatchez travaillera pour le Centre d'organisation et de formation des travailleuses et des travailleurs en entreprise collective (COFTTEC) du Bas-Richelieu. En collaboration avec la Fédération des coopératives de travail du Québec, ce militant d'expérience a été embauché sur une base temporaire avec pour mandat de favoriser la venue et soutenir l'implantation de coopératives de travail françaises et italiennes en terre québécoise.

«Il faudra les convaincre de faire des transferts de technologie chez nous afin de créer des emplois et de relancer l'économie régionale», d'expliquer Robert Bernatchez. Il est par ailleurs fort conscient «qu'avec le haut taux de chômage régional, les fermetures de Beloit, de Soreltex et du magasin Woolco, nous allons devoir développer la volonté des travailleuses et des travailleurs de se prendre en main, de sortir de leur situation difficile, déprimante, afin de créer, avec d'autres partenaires, leurs propres emplois.» Dans les prochains mois, il rencontrera un bon nombre de syndiqué-es sans emploi afin de les informer du fonctionnement des coopératives de travail, de répondre à leurs craintes et interrogations, ainsi qu'examiner avec eux les types de projets qui pourraient démarrer. «Pour atteindre ces objectifs, il faudra bien entendu évaluer leurs besoins en formation afin de les diriger aux bons endroits», précise Robert Bernatchez, enthousiasmé par le nouveau défi qui l'attend.

C'est la création par le Conseil central de Sorel et des groupes populaires du Comité de l'emploi, en 1991, qui a débouché sur la mise sur pied du COFTTEC.

Depuis sa fondation, le COFTTEC tente de canaliser les fruits du génie ouvrier en développant des nouveaux produits créateurs d'emploi. Ainsi, le groupe Multi-Ressources, composé d'à peine trois personnes, a conçu le gobe-feuilles de piscines. Jusqu'ici, une trentaine de ces appareils ont été montés et on négocie présentement les modalités de la mise en marché. Le groupe Multi-Ressources est également à élaborer un nouvel aiguisé-couteaux pour les boucheries et un protecteur d'arbustes.

Michel Crête



Robert Bernatchez

# Ajustons notre appareil!

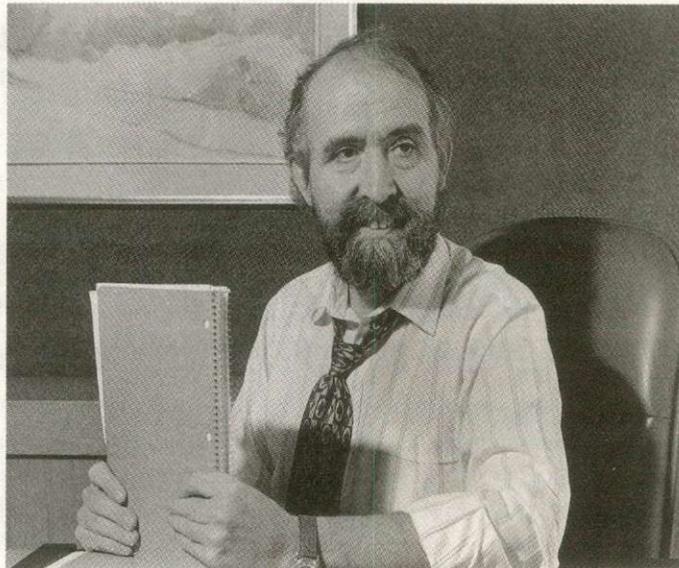
Un congrès spécial se tiendra en février 95, portant uniquement sur la réorganisation des ressources de notre mouvement. Voici pourquoi.

Par Michel Rioux

La dernier «grand rebrassage» à l'intérieur de la CSN remonte à 1968, soit il y a 26 ans. Les échos des débats qui ont eu cours à cette époque se répercutent encore dans certains secteurs et dans certaines régions... Mais un mouvement comme le nôtre doit accepter de s'ajuster constamment, sous peine de ne plus être accordé aux exigences du présent et aux défis du futur.

Un exemple: il fut un temps où l'une des fédérations les plus actives à la CSN était celle...des barbiers-coiffeurs! Et comme le précise Gérard Larose à *Nouvelles CSN*: «C'est un exercice qu'on ne reprendra pas avant 15 ou 20 ans. Donc, il faut s'appliquer.» Créé par le congrès de 1992, le Comité sur la réorganisation des ressources se réunit depuis deux ans. Trois membres du Comité exécutif de la CSN, les présidences des fédérations et dix présidences de conseils centraux composent ce comité.

Bien des choses ont changé dans la CSN, dans la société québécoise, dans le monde du travail, depuis la dernière réforme des structures de 1968. Ce qu'il importe d'avoir toujours



à l'esprit, nous dit Gérard Larose, c'est la mission fondamentale de la CSN et les moyens à mettre en oeuvre pour garantir l'avenir de notre mouvement.

*«Notre responsabilité, c'est de ne pas se laisser enterrer par le présent, mais plutôt de prendre la distance suffisante pour agir sur une moyenne et une longue portée. Modeler une réforme sur les seules exigences du présent, c'est se condamner à être incapables de relever les défis de l'avenir. C'est peut-être là ce qu'il y a de plus difficile dans cet exercice entrepris il y a près de deux ans: avoir une vision porteuse et mobilisatrice, pour de nouveaux besoins de nos propres membres, pour des membres qui ne sont pas encore là comme pour une société qui n'est pas encore façonnée comme on le souhaite»,* ajoute-t-il.

## Plusieurs objectifs

Cette réforme vise plusieurs objectifs. Dans une démarche de cette sorte, précise-t-il, il est certain qu'on ne peut pas faire l'économie d'ébranler des certitudes, de déranger des ha-

bitudes, et même de remettre en question un certain en-croûtement qui, c'est normal, s'installe dans toute activité humaine.

Mais le président demeure lucide quant à l'ampleur du défi. «Il est sûr que lorsqu'on débat d'une aussi vaste réorganisation de nos ressources, de nos moyens d'action et de nos structures, on s'attaque à une réalité complexe, à des considérations humaines.»

Par contre, pour les membres, tous ces débats ne sont pas nécessairement leur première préoccupation. «Je pense que ce qu'ils nous disent, c'est: faites ce qu'il faut pour que l'avenir de notre mouvement soit assuré et qu'il continue de pouvoir assumer ses responsabilités.»

## Nouvelles réalités, nouvelles contraintes

Il y a de nouvelles réalités, de nouvelles sensibilités, de nouvelles contraintes dont il nous faut absolument tenir compte, sous peine d'une diminution de notre capacité d'intervenir. Sous peine, même, de notre disparition en temps

qu'acteur majeur dans la société.

Par exemple: en Amérique du Nord, les syndicats sont surtout implantés dans des secteurs d'activités qui ont commencé à décliner. Le défi, selon lui, c'est d'agir de telle sorte que des ressources soient dégagées pour pouvoir accueillir de nouveaux secteurs qui, eux, sont en expansion.

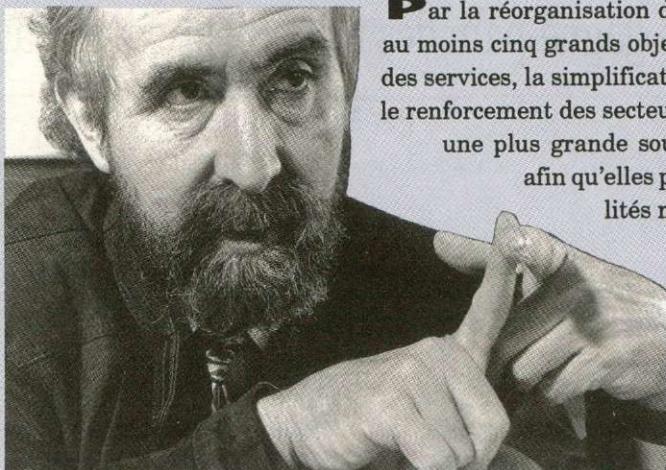
Le 21<sup>e</sup> siècle est à nos portes. La place du travail dans nos vies, sa valeur relative, l'espace occupé par la dimension professionnelle ne sont plus les mêmes qu'il y a un siècle. Les individus ne se définissent plus exactement de la même façon. «On peut ne pas en tenir compte, mais ce faisant, on laisse une partie de la réalité nous échapper», ajoute Gérard Larose.

Nous achevons de cueillir les fruits d'une gestion fortement centralisée — aux plans de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'intervention de l'État, — qui a permis la mise en place d'un Québec moderne. Il faut voir cependant qu'un redéploiement est en train de s'opérer, qui, ne l'oublions pas, va dans le sens de nos grandes revendications. Le mouvement actuel vers une plus grande décentralisation peut signifier, pour nous, une démocratisation des institutions et une débureaucratiation réelle qui favorise le développement de nouveaux rapports entre les citoyens et l'État.

## La moyenne en baisse

Un autre réalité, interne celle-là, ne doit pas être oubliée. Si, en 1967, nous comptions une moyenne de 221 membres par syndicat, la situation est bien différente maintenant. En 1992,

# Fédérations et régions



Par la réorganisation de l'ensemble des ressources, au moins cinq grands objectifs sont visés: la proximité des services, la simplification de notre fonctionnement, le renforcement des secteurs, une meilleure viabilité et une plus grande souplesse dans nos structures, afin qu'elles puissent tenir compte des réalités mouvantes du marché du travail.

Le regroupement proposé pour les conseils centraux épouse la structure administrative qui s'impose de plus en plus au Québec. On peut faire comme s'ils n'existaient pas, mais ces pôles de développement

seront de plus en plus les lieux où se prendront les véritables décisions, touchant à la fois nos membres et l'ensemble des citoyens. «Ce regroupement est au moins aussi pertinent que le fut celui autour des évêchés, qui a déterminé l'emplacement de plusieurs de nos conseils centraux au cours des années 20», estime-t-il.

La ligne de fond de tout découpage des fédérations, c'est d'assurer une véritable valorisation des différents secteurs qui les composeront. Cela devra comprendre un contrôle direct des syndicats de ces secteurs sur leurs politiques de négociation.

Tout découpage suppose aussi que chaque fédération soit en mesure d'assurer, sur chacun des territoires et de façon permanente, l'ensemble des services de base.

«L'hypothèse de travail que le Comité a soumise pour discussion nous apparaît, à l'heure actuelle, comme une bonne illustration de la manière d'atteindre l'ensemble des objectifs que nous avons identifiés. Nous nous retrouverions avec cinq fédérations au lieu de neuf. Quatre d'entre elles compteraient environ 30,000 membres chacune et l'autre, la FAS, en compterait 90,000», explique Gérald Larose.

La Fédération des industries regrouperait essentiellement la FTFP, la Fédération de la métallurgie et la CSN-Construction. La Fédération des services privés et la Fédération des services publics seraient le résultat d'une répartition de syndicats qui se retrouvent actuellement, pour l'essentiel, à la FEESP et au Commerce. La Fédération inter-professionnelle serait composée en majeure partie des syndicats en provenance de la FNEEQ, de la FNC et de la FPPSCQ.

À son avis, tout redécoupage devra favoriser l'établissement d'une structure politique davantage équilibrée, ce qui constitue l'essentiel de la CSN en tant qu'organisation syndicale représentative de l'ensemble du monde du travail au Québec.

cette moyenne s'établissait à 98 membres. 58% de nos syndicats affiliés ont aujourd'hui moins de 50 membres. Les tâches, en particulier la négociation, sont donc multipliées au moins par deux. En conséquence, si nous ne favorisons pas de nouvelles approches, nous sommes à la veille d'atteindre les limites au-delà desquelles il ne nous sera plus possible de nous acquitter de nos responsabilités.

Il donne l'exemple de la péréquation, par laquelle la CSN redistribue aux fédérations qui en ont besoin un certain nombre de ressources financières. Cinq des neuf fédérations affiliées en reçoivent actuellement, même si la CSN a réduit sa part de la cotisation totale pour faire davantage de place aux fédérations dans la répartition de l'assiette fiscale. «Une telle situation, où quasiment tous les organismes doivent recevoir de façon permanente une aide financière de la confédération, ne peut pas durer bien longtemps», constate le président de la CSN.

## De l'espace pour le débat

Les discussions sont comencées dans les organismes et les équipes de travail. Gérald Larose dit espérer qu'on maintienne le débat à un certain niveau pour pouvoir atteindre l'essentiel. «Il faut aussi savoir ménager un espace pour que le débat se fasse au congrès, qui est l'assemblée générale de nos syndicats. À cet égard, il serait déplorable que des organismes se figent avant le congrès dans des positions irrévocables», conclut-il.

## Santé-sécurité

### Un retour aux sources

«La manière dont s'est développé le soutien du mouvement aux travailleuses et aux travailleurs accidentés a atteint aujourd'hui ses limites. Nous proposons de remettre l'ensemble de la fonction «défense» aux fédérations, afin de lui redonner toute sa signification en la ramenant au niveau du syndicat et de la convention collective, là où la mobilisation en lien avec le travail et la convention collective peut être faite.

Par la force des choses, nous nous sommes retrouvés à l'intérieur d'un système hyper-judicialisé, extrêmement individualisé, d'où s'est estompée la dimension collective. Il nous faudra établir un calendrier pour effectuer la transition. Les ressources financières qui sont aujourd'hui consacrées à la défense des accidentés seront retournées aux fédérations afin qu'elles puissent s'acquitter de ces nouvelles responsabilités.»

# GEC Alsthom Électromécanique: une grève

Encore une grève à Marine? Quand les enjeux sont aussi importants que l'ancienneté et le gagne-pain des travailleurs, il ne faut pas s'en étonner.

Par Michel Crête



Les 305 travailleurs de la compagnie GEC Alsthom Électromécanique de Tracy, autrefois Marine Industrie Limitée, sont en grève depuis le 11 octobre. Les 120 employé-es de bureau et les cinq gardiens de sécurité sont en lock-out. L'employeur et le syndicat ne s'entendent pas sur onze points, dont deux sont jugés capitaux pour la protection des emplois: le droit de rappel des travailleurs mis à pied et la formation professionnelle. Le droit de rappel des travailleurs est actuellement de six ans. Les patrons de GEC Alsthom souhaitent le ramener à

trois ans. Pour une convention collective de trois ans, les ouvriers revendiquent des hausses de salaire de 4% pour chacune des années. GEC Alsthom est un consortium britannique et français qui possède 65% des actions de l'usine de Tracy. Par le biais de la Société générale de financement (SGF), l'État du Québec détient 35% des actions. L'entreprise embauche aussi 175 cadres. Les quelques témoignages qui suivent résument bien les enjeux cruciaux de ce conflit aux yeux des travailleurs concernés.

# e pour l'ancienneté, l'emploi et le respect

## L'ancienneté et l'emploi

«La population doit savoir que le déclenchement d'une grève est, en 1994 comme à toute autre époque, un acte courageux, le moyen ultime pour se faire entendre de nos patrons. Nous avons de très bonnes raisons de recourir à la grève: c'est la base du syndicalisme, soit l'ancienneté et la protection de l'emploi des travailleurs qui ont donné leur vie à cette entreprise, qui sont attaquées par notre employeur. Celui-ci ne veut pas rappeler les travailleurs qui y ont droit, dont certains détiennent une ancienneté variant de 20 à 30 ans. À une époque où tout le monde s'entend pour dire que la formation professionnelle est primordiale, GEC Alsthom s'entête à ne pas rappeler les travailleurs comme elle devrait le faire pour leur fournir cette formation, les dirigeant ainsi vers l'aide sociale. L'employeur refuse donc d'investir l'argent nécessaire à la formation de sa main-d'oeuvre. Or, les machinistes et les soudeurs les plus qualifiés sont souvent des travailleurs plus âgés. Nous ne le comprenons pas de se priver de cette richesse.»

— **Richard Gagné,**  
président  
du syndicat ouvrier



## Nous avons sauvé l'entreprise: qu'a-t-elle fait?

«Lors de la dernière ronde de négociation, en 1991, nous avons répondu aux attentes de l'employeur en adaptant nos conventions collectives à des objectifs de compétitivité qui devaient se traduire par des réductions des frais d'opération de 15%. Notre syndicat a accepté de fusionner 17 regroupements de tâches en trois familles. Nous avons donné à la compagnie les outils nécessaires pour aller chercher des contrats pour assurer l'essor de l'entreprise. Ça ne s'est pas fait de gaieté de coeur, mais nous avons sauvé l'entreprise. Qu'a-t-elle fait de ces outils? Ne serait-ce pas la façon de gérer de GEC Alsthom qui fait défaut? La question se pose d'autant plus qu'à notre avis, la compagnie conserve à son emploi un trop grand nombre de cadres intermédiaires et supérieurs improductifs. Quant à nos propres objectifs de négociation, ils sont liés cette année aux délicates questions de la compétence et de l'ancienneté, dans un cadre de réorganisation du travail.»

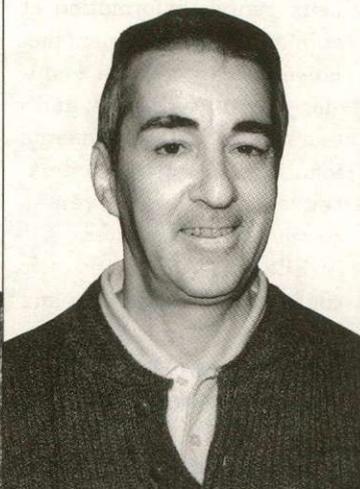
— **André Légaré,**  
président du syndicat  
des employé-es  
de bureau



## Sauver notre secteur

«Nos négociations sont très peu avancées. Nous avons eu à peine deux rencontres de négociation, dont une pour déposer notre projet de convention collective. Notre négociation va en être une également pour sauver notre secteur, nos emplois. Nous avons connu une baisse de nos effectifs de 50%, de 10 gardiens de sécurité à cinq seulement, au cours des dernières années. Notre négociation en est une aussi pour la reconnaissance de notre syndicat car jusqu'à maintenant, pour GEC Alsthom, le syndicat des gardiens de sécurité n'existe pas.»

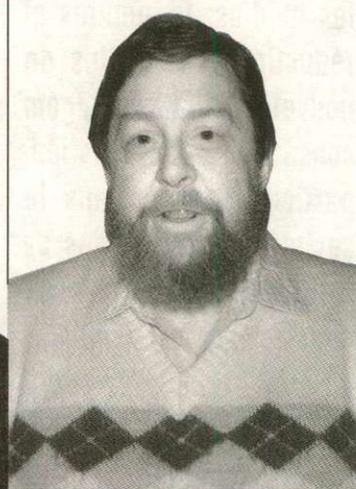
— **Jacques Courmoyer,**  
président  
du syndicat des gardiens  
de sécurité



## Pour la formation de la main-d'oeuvre

«La conversion des anciens chantiers navals en entreprise de fabrication électromécanique n'est pas seulement une question d'équipements, c'est aussi la transition d'une entreprise. Cela doit passer par la formation de la main-d'oeuvre, en commençant par ceux qui ont assuré la prospérité du chantier et qui seront réduits au chômage prolongé si la compagnie maintient ses positions. En préférant alléger sa liste de rappel plutôt qu'en offrant à ces travailleurs la formation requise pour assumer la nouvelle vocation de l'usine, GEC Alsthom s'ajoute à la liste des grandes industries qui font partie des problèmes économiques sorelois.»

— **René Lachapelle,**  
président  
du Conseil central  
de Sorel



# L'information est en crise. Quelle crise?

Les médias vous bombardent, vous inondent, sèment la confusion dans votre esprit. Résultat: vous êtes satisfaits!

Par Maroussia Kishka et Luc Latraverse

Un sondage CROP commandé par la Fédération nationale des communications (CSN), et effectué auprès de plus de 1,000 personnes au Québec, révèle que dans une proportion de 86%, le public est satisfait ou même très satisfait de l'information qu'il reçoit des divers médias. La grande majorité des personnes sondées puisent leurs informations principalement ou exclusivement à la télévision tandis que le tiers ne lisent pas de quotidien. À la radio, on écoute surtout le FM (59%) plutôt que le AM et c'est d'abord pour se divertir. Les résultats de ce sondage ont paru très contradictoires aux yeux de la FNC, en regard de ce qui se déroule dans les médias: fermetures et réductions des salles de nouvelles et des budgets consacrés à l'information, particulièrement dans le secteur de la radio. C'est de là qu'est venue l'idée de tenir le colloque *Les médias en crise, pourtant le public est satisfait*, qui s'est déroulé à Montréal les 20 et 21 octobre.

**P**aneliste invitée, madame Lise Chartier, qui oeuvre dans une entreprise qui enregistre le contenu de tous les médias pour en fournir des extraits à sa clientèle, est bien placée pour se faire une idée de l'évolution des ondes et des journaux. Elle note qu'il y a de moins en moins de journalistes et que la tendance est à la réduction des blocs d'information. Une nouvelle se débite en moyenne en neuf secondes, à la radio. À la télévision aussi on comprime, et on fait même de l'actualité en direct, comme au réseau CNN, où souvent la caméra remplace le journaliste.

Elle observe aussi que la radio a perdu toute sa crédibilité, en matière d'information. De plus en plus, on remet le micro à des animateurs mal informés qui sont là pour émettre leur opinion plutôt que pour informer le public. Au lieu de dénoncer cette pratique, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lui a donné sa bénédiction en tolérant des émissions où les deux genres, information et opinion, sont allègrement mélangés, créant ainsi la confusion dans l'esprit des auditeurs. Résultat: les répondants identifient d'abord les animateurs de lignes ouvertes comme des journalistes.

Elle conclut que le pouvoir confié aux journalistes et aux médias est soumis à de lourdes contraintes:

- les sources d'information se concentrent;
- les effectifs des journalistes diminuent alors que ceux des

communicateurs qui enrobent les messages sont en train de les surpasser;

- les nouvelles sont de plus en plus lancées sans traitement à partir d'une même source, l'agence Presse canadienne;
- les nouvelles sont diluées dans une mer d'informations, de sorte que personne ne s'y retrouve ou peut en faire le suivi. «*Submergés de nouvelles, les Québécois se disent informés. Mais ils connaissent probablement un tas de nouvelles inutiles dans un contexte où il vaudrait mieux connaître plus à fond ce qui détermine et influence vraiment notre vie sociale, politique, économique et culturelle*», dit Mme Chartier.

## Des journalistes sceptiques

Tout au long de ce colloque, on a senti une division dans la salle entre les personnes qui acceptaient les conclusions du sondage et celles qui manifestaient beaucoup de scepticisme. On reconnaît que la forme de l'information s'est nettement améliorée au cours des dernières années. Plusieurs souhaitent cependant que le journalisme revienne davantage à une pratique fondée sur la solidarité sociale plutôt que strictement régie par le scoop et le sensationnalisme. Car, comme l'ont souligné d'autres participantes, notamment Esther Désilets qui siège au Conseil de presse et qui

## Oui, ça existe encore de nos jours

**L**e congédiement d'un journaliste non syndiqué a incité les participants au colloque de la FNC à proposer la création d'un fonds de solidarité.

En effet, comme l'ont souligné plusieurs participants, il est fréquent que des journalistes non syndiqués soient pénalisés, voire congédiés, pour avoir refusé de faire du «journalisme de complaisance».

Participant au colloque, le jeune journaliste Michel Laliberté, mis à pied dernièrement par son employeur, l'hebdomadaire *Info-Nord* de Sainte-Thérèse, a relaté comment, à la suite de deux de ses articles, son employeur a décidé de ne plus retenir ses services.

S'appuyant sur des informations obtenues par la Loi d'accès à l'information, Michel Laliberté avait rendu publics, cet automne, les coûts d'une enquête menée par la Commission municipale portant sur la vente de terrains et le prolongement d'une rue de Boisbriand, une enquête contestée par la municipalité.

C'est à la suite de pressions exercées par le maire de Boisbriand que le jeune journaliste a été mis à pied. «*Je savais qu'un jour ou l'autre, ça pouvait arriver. Dans les hebdomadaires régionaux, on fait souvent des publi-reportages. Moi, je ne voulais pas faire de journalisme de complaisance.*»

provient de groupes populaires, les «gros» sont trop couverts par les médias et les «pe-



Esther Désilets, membre du Conseil de presse, estime que les médias boudent les groupes et les organisations populaires et communautaires. Mais, souligne-t-elle, il n'y a pas de plaintes collectives qui sont soumises, ce sont toujours des personnes lésées ou visées personnellement ou des entreprises.

tits», pas assez. Bara Mbengue, responsable de l'action politique au Conseil central du Montréal métropolitain, a posé carrément la question: «Pourquoi une femme assistée sociale doit-elle ouvrir son frigidaire vide aux médias pour prouver qu'elle n'a pas de nourriture?»

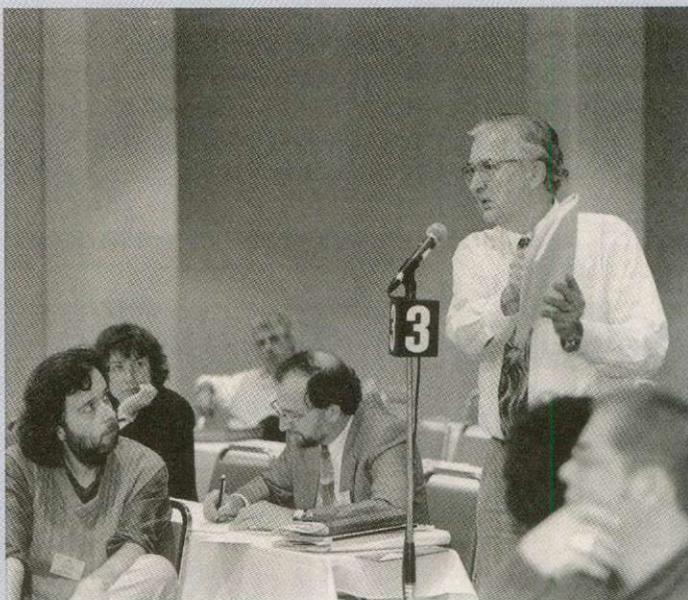
#### Et les régions, dans tout cela?

Une autre paneliste, Francine Beaudoin, a fait état de la vitalité et de la place des médias régionaux en citant le

cas de *La Voix de l'Est*, un quotidien de Granby qui tire à 14,000 exemplaires la semaine et à 20,000 en fin de semaine. Ce qui est difficile cependant, c'est de faire parler des régions dans les médias nationaux. Les participants ont aussi noté que dans plusieurs cas, notamment avec le nouveau réseau Radiomédia, les bulletins d'information sont préparés à Montréal et sont diffusés sans traitement dans les régions, où il est pourtant impérieux d'adapter la nouvelle au contexte régional. Les journalistes du quotidien *Le Soleil* ont rapporté que le remplacement de correspondants syndiqués dans les régions par des pigistes cause souvent problème. Il y a eu un cas de conflit d'intérêt concernant un rédacteur pigiste qui a fait un article où il vantait un produit qu'il vendait lui-même.

#### L'environnement, un bel exemple

Invité comme conférencier, le journaliste Michael Keating, un spécialiste de l'environnement, anciennement au service du *Globe and Mail* de Toronto, a posé la question: pourquoi le sujet de l'environnement, qui a connu une popularité certaine dans les médias au cours des années 80, est-il subitement devenu si difficile à traiter et à «vendre» aux rédacteurs en chef ou aux directions des médias? C'est justement parce qu'à part les tragédies écologiques, il y a moins de sensationnalisme dans l'actualité environnementale. La



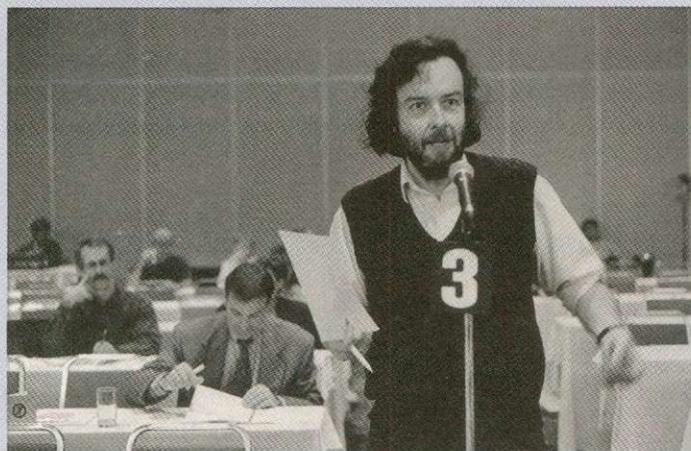
Une partie de l'assistance au colloque, à l'écoute des propos de Pierre Vennat de *La Presse*.

## Comment les médias se partagent les revenus publicitaires au Canada

Média	1970	1980	1992
Radio	10,7 %	10,4 %	8,3 %
Télévision	13,1 %	16,2 %	19,4 %
Quotidiens	28,4 %	26,2 %	21,4 %
Hebdos	4,9 %	5,5 %	6,1 %
Suppléments (cahiers)	1,9 %	0,8 %	0,1 %
Pages jaunes	5,0 %	5,9 %	9,6 %
Magazines	2,5 %	4,4 %	3,0 %
Autres	0,9 %	0,9 %	1,3 %
Publi sacs	20,5 %	19,7 %	20,3 %
Extérieur (affichages)	9,1 %	6,4 %	8,5 %

Ce tableau, paru dans *Le 30\** de février 1994, montre le déplacement de la publicité vers la télévision et les pages jaunes au détriment des revenus publicitaires des quotidiens et de la radio.

\* Magazine de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.



Rudy Le Cours, journaliste à *La Presse*, était de ceux qui soutenaient que l'information s'est améliorée et qu'elle est plus satisfaisante pour le public.

phase d'évolution de cette problématique est actuellement plus complexe. Les experts se contredisent souvent et les journalistes ne sont pas assez formés pour démêler toutes ces analyses scientifiques et en vulgariser le jargon particulier. Résultat: les médias sont moins prêts à consacrer le temps et les énergies qu'il faut pour mener ce dossier. Pour-

tant, le public est de plus en plus avide d'en savoir à ce sujet. Mais il faudrait que, dans tous les médias, on repense les divisions entre les sections finance, nouvelles générales, politique municipale, santé. Car le sujet de l'environnement doit être traité sous tous ces angles et être une préoccupation pour tous les journalistes.

## SECTEUR PUBLIC

### Victoire syndicale pour des emplois réguliers

Les employés de la Buanderie centrale de Montréal ont obtenu l'affichage de 23 postes réguliers, dont 18 à temps partiel et quatre à temps complet. «L'employeur faisait constamment appel à des occasionnels. Pourtant, notre convention collective prévoit que le surplus de travail doit être offert d'abord aux employés réguliers en temps supplémentaire. Mais nous, ce qu'on voulait, c'est que les occasionnels aient des emplois réguliers. On s'est mobilisé et on l'a obtenu», explique Maurice Boone, président du syndicat.

Pourtant, il y a encore quelques semaines, personne n'aurait cru une telle mobilisation possible. Les employés étaient stressés,

les relations de travail tendues. À la suite de la perte du contrat de la Cité de la santé de Laval, la direction laissait planer des menaces de coupures de poste et parlait même de fermer la buanderie.

Pour en avoir le coeur net, le syndicat a demandé à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre de clarifier la situation. Dans une lettre datée du 4 octobre dernier, la régie affirme qu'il n'est pas question de fermer cette buanderie communautaire, ni de réduire le volume de linge lavé. «Si d'autres établissements décidaient de se retirer de la BCM Inc, y lit-on, il devrait y avoir compensation.»

#### Pressions

«Quand notre monde a réalisé que la direction mentait, ils ont repris confiance et ont affiché leur appui aux revendications syndicales par le port de chandails et de macarons. La direction s'est aperçu que leurs racontars de grand-mère ne marchait plus», souligne Maurice Boone.

Outre l'affichage de 23 postes réguliers, le syndicat a obtenu que dorénavant toute réorganisation du travail fasse l'objet d'une entente avec le syndicat. De nouveaux équipements pour le pliage du linge doivent être installés au début de l'an prochain. Le syndicat ne veut pas que cela se traduise par des pertes d'emploi.

M.K.



Le 20 octobre, plus de 400 personnes provenant de la Fédération des affaires sociales, de la Fédération des professionnelles et professionnels salariées et des cadres du Québec, ainsi que du Secteur professionnel des technologies médicales, manifestaient devant les bureaux de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), tandis qu'une quinzaine d'autres en occupaient les locaux. Les représentants syndicaux ont interpellé ceux de l'AHQ afin qu'ils demandent au ministre de la Santé et des Services sociaux de mettre un frein immédiatement aux compressions budgétaires et de donner le temps nécessaire aux parties pour poursuivre des travaux et aboutir à des résultats quant au maintien de l'emploi et des services. À cet égard, les organismes de la CSN proposent un plancher d'emploi régional. Les représentants de l'AHQ ont finalement proposé à ceux des organismes CSN une rencontre le premier novembre pour faire connaître leur position.

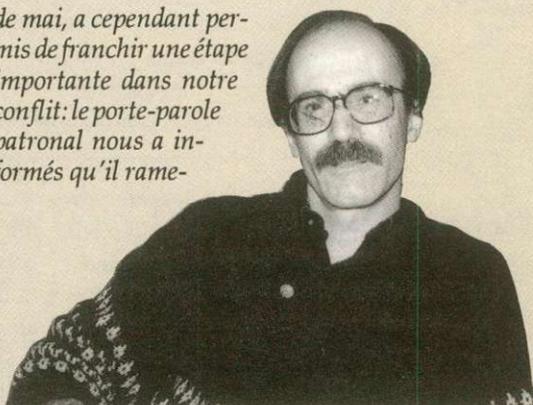
J.R.

## EN LOCK-OUT DEPUIS LE 11 FÉVRIER

### Reprise des négociations au Mont Sacré-Coeur

À la résidence de la congrégation des Frères du Sacré-Coeur, à Granby, parties syndicale et patronale se sont retrouvées à nouveau en conciliation, le 20 octobre. On sait que sévit un lock-out à cet endroit depuis le 11 février dernier, le sous-traitant à la buanderie, aux cuisines, à l'entretien et à l'infirmerie, la compagnie Laliberté et associés inc., ayant alors mis les 15 syndiqués à la porte. «Cette rencontre, la première depuis le mois

de mai, a cependant permis de franchir une étape importante dans notre conflit: le porte-parole patronal nous a informés qu'il rame-



Gilles Beaugard, secrétaire du syndicat

nait sa demande d'instauration de double échelle salariale de 40% à 2%», d'expliquer le

secrétaire du syndicat, Gilles Beaugard. Ainsi, les employés déjà en place touche-

raient \$12.37 l'heure, contre \$12.12 pour ceux qui seraient nouvellement embauchés, et cela le temps d'accumuler cinq ans d'ancienneté. L'employeur a également retiré sa demande d'abolition de l'article de la convention collective qui protège l'emploi des salariées à temps complet.

Les points litigieux qui séparaient encore les parties concernent le maintien des conditions des employés à temps partiel et la

protection des emplois existants. Le syndicat souhaite inclure dans la convention des articles protégeant leur travail de celui qui pourrait être fait par du personnel cadre et du personnel religieux. Le syndicat veut également maintenir une clause qui permettrait aux employés à temps partiel d'augmenter leur nombre d'heures travaillées. La position patronale ne permet pas de rencontrer cet objectif.

M.C.



## De la visite du Saguenay

À l'heure des défis, la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium traverse une période d'intense réflexion et d'analyse. La FSSA a mandaté un comité pour tracer le bilan des 22 années d'action de la fédération et pour «vérifier les alternatives de fusion ou d'association». C'est dans ce cadre large de réflexion que la CSN a reçu, les 18 et 19 octobre, des représentants de cette organisation syndicale. Pendant ces deux jours, ils ont pu rencontrer, échanger et discuter, et puiser toute l'information qu'ils désiraient auprès des différents services de la CSN. Ils ont rencontré des représentants de la Fédération de la métallurgie et travaillé intensivement toute une journée durant avec le comité exécutif de la CSN. Ces deux journées fort remplies sont également le fruit d'une contribution exceptionnelle de la part des salarié-es du mouvement qui y ont participé avec enthousiasme. Deux jours qui se sont révélés une belle occasion de ressourcement mutuel.

De gauche à droite: Stevens Gagné, président du Syndicat des employés de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, installations portuaires de Ville La Baie; Laurent Turgeon, trésorier du Syndicat national des travailleurs de l'aluminium de Bécancour; Gérald Larose, président, et Pierre Paquette, secrétaire général de la CSN; Jean-Marc Crevier, président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida; Raymond Labonté, du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida et président de la FSSA; Roger Valois, vice-président de la CSN; Gilles Auger, du Syndicat national des travailleurs de l'aluminium de Beauharnois et vice-président de la FSSA; Rolland Poirier, du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida et président du comité d'évaluation de la FSSA.

T.J.

## Axworthy l'avoue: Ogilvie est de mauvaise foi

Le ministre canadien du Développement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy, a lui-même reconnu, en Chambre des communes le 27 septembre, la mauvaise foi des négociateurs patronaux de la minoterie Ogilvie, où les 116 travailleurs sont en grève depuis le 6 juin.

En réplique à la députée bloquiste Francine Lalonde, qui soulignait l'urgence de déposer un projet de loi anti-briseurs de grève pour les travailleurs couverts par le Code fédéral du travail, le ministre Axworthy a affirmé: «Je me suis entretenu, la semaine dernière, avec les représen-

tants syndicaux des travailleurs qui sont en conflit avec la société ADM Ogilvie et je conviens certes qu'ils ont lieu de se plaindre de la façon dont les négociations collectives se sont déroulées. J'ai déjà approuvé en quelque sorte leur demande en vue de déposer devant la Commission canadienne des relations

de travail leur grief que je crois justifié.» La plainte du syndicat a été déposée en mars.

Les rencontres de conciliation des 12 et 13 octobre n'ont pas permis d'enregistrer de progrès dans ce dossier.

M.C.

LE LIVRE QUI ACCUSE MULRONEY DE S'ÊTRE FAIT GRAISSER LA PATTE...



## DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

### Qu'est-ce que les syndicats peuvent faire?

Le 12 novembre, au Palais des congrès de Montréal, quelque 240 délégués des fédérations et des conseils centraux de la CSN tenteront de mieux définir comment le mouvement syndical doit s'impliquer dans une stratégie de développement de l'emploi au Québec.

Cette rencontre inter-organismes se tient au moment où le gouvernement péquiste veut associer les organisations syndicales,

patronales et communautaires à l'élaboration d'une politique de plein emploi.

La CSN a défini ses grandes orientations en matière d'emploi à son congrès de juin. «Il faut maintenant les concrétiser», déclare le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette.

Les délégués regarderont ce que les syndicats peuvent faire concrètement dans leurs milieux de travail et essayeront de mieux cerner comment arri-

mer le développement sectoriel de l'emploi, qui relève des fédérations, avec le développement régional, une responsabilité des conseils centraux. Ils entameront aussi une réflexion sur la révision des programmes sociaux afin qu'ils soient créateurs d'emplois à caractère social.

«On va tester en quelque sorte notre capacité d'être offensif dans le développement de l'emploi», explique Pierre Paquette.

M.K.

## La boucle est bouclée!

40 ans après avoir signé sa première carte de membre du Syndicat des travailleurs du papier Scott à Crabtree (FTPF-CSN), Guy Lévesque a mis un terme à ses incessantes tournées à travers le Québec en prenant une retraite bien méritée.

Tour à tour secrétaire de son syndicat, président du Conseil central de Joliette, vice-président de la FTPF, il était depuis 25 ans un salarié affecté à un grand nombre de dossiers provinciaux, de la construction à la métallurgie, organisant



des syndicats et en consolidant d'autres. Près de 300 amis et parents l'ont fêté, en présence du président Gérald Larose, de Marcel Pepin et de Norbert Rodrigue. Sur la photo, Marcel G. Pepin, du Service des ressources humaines, serre la main de celui qui devient un membre actif de l'OR-CSN, l'organisme qui regroupe les retraités du mouvement. Le vice-président Roger Valois, son complice depuis dix ans, a dit de lui: «Guy a le chaînon de la CSN tatoué sur le coeur!» M.R.



## LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

### Dire ou ne pas dire... C'est la question

La Cour d'appel a «renversé» la décision du tribunal inférieur. L'expression anglaise *to reverse a decision* se traduit par annuler ou infirmer une décision. On aurait pu dire: La Cour d'appel a infirmé la décision du tribunal inférieur.

\*\*\*

Les étudiants obtiendront un «rabais» sur présentation de leur billet. Un rabais est une diminution de prix exceptionnelle attribuable à un niveau de qualité inférieur. Le mot réduction désigne une diminution accordée sur un prix et remise, une réduction accordée à certaines personnes ou en fonction de la quantité de marchandises achetées. Dans ce contexte, il aurait fallu dire: Les étudiants obtiendront une réduction ou une remise sur présentation de leur billet.

\*\*\*

Il ne reste «à toutes fins pratiques» que deux hypothèses pour expliquer le drame. La locution à toutes fins pratiques est un calque de l'anglais *for all practical purposes*. En français, on dira plutôt pratiquement, en pratique, virtuellement, à vrai dire, selon la phrase et le contexte.

\*\*\*

«Sur» ce comité siègeront quatre députés. On siège à un comité, à un conseil, à un tribunal. L'utilisation de la préposition sur dans cette locution constitue un anglicisme.

Jacinthe Pilon

## BIENVENUE

### Montérégie

Le Syndicat des employées de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie a déposé une requête en accréditation pour représenter l'ensemble du personnel technique, professionnel et de bureau des deux établissements situés à Longueuil, soit 130 personnes.

### Transit 24

Les employées de la maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale Transit 24 se sont syndiquées

«pour se donner les moyens de se faire respecter, et, somme toute, de faire aussi respecter l'esprit communautaire qui devrait sous-tendre tout type de fonctionnement au sein de ces organismes sans but lucratif.»

### Aide juridique

Les huit avocats-rechercheurs à l'emploi de la Commission des services juridiques ont déposé leur requête en accréditation. Leurs collègues avocats praticiens de l'Aide juridique sont syndiqués à la CSN depuis 1973.

J.-P. P.

## SHERBROOKE

### Mauvaise nouvelle au Le Baron

C'est le 27 octobre que les 75 employé-es de l'hôtel Le Baron, à Sherbrooke, devaient savoir si une entreprise s'était montrée intéressée à acheter l'établissement. Sur le coup de 18h, le 29 septembre, le propriétaire de l'hôtel, M. André Houle, a réuni les employé-es présents pour leur annoncer la faillite et la fermeture de l'entreprise.

Appelée à commenter cette mauvaise nouvelle, la présidente du syndicat, Chantal Brown, a déclaré: «Nous sommes confiants que ça va rouvrir. D'autant plus qu'à l'hôtel Le Baron, et c'est là un avantage pour le prochain propriétaire, le syndicat s'implique depuis 1988 dans la réorganisation du travail afin de réduire les coûts et de responsabiliser les employé-es.» L'autre établissement hôtelier de M. Houle, le Motel Colibri, à Victoriaville, où les 84 employées viennent d'adhérer à la CSN, ne serait pas menacé, nous assure-t-on.

M.C.



Le secrétaire-trésorier et la présidente du syndicat des employé-es du Motel Colibri, à Victoriaville, Luca Bettosini et Martine Bilodeau, ont participé à leur première réunion du secteur hôtellerie de la Fédération du commerce de la CSN, le 18 octobre. C'est à cette réunion que la présidente du syndicat de l'hôtel Le Baron, Chantal Brown, a annoncé la faillite et la fermeture de cet établissement, qui embauchait 75 syndiqué-es et qui appartient au même propriétaire que le Motel Colibri.

### De Nouvelles CSN à l'écran de l'ONF

Les graines que nous semons en diffusant Nouvelles CSN germent parfois en terre lointaine et imprévue. Ainsi, en février 1993, dans notre numéro 356, nous avons re-



cueilli le témoignage de Gisèle, emprisonnée pour avoir fraudé le BS. «Crime punissable ou non? Tout dépend du statut!», disions-nous. Une réalisatrice de l'Office national du Film, Carmen Garcia, qui préparait un film sur l'année internationale de la Famille, nous a lus et a voulu faire connaître Gisèle.

Le film, intitulé

«Variations sur un thème familial» et lancé début octobre, présente sept variantes de la famille d'aujourd'hui fondée sur les liens du sang, du coeur ou de l'esprit, et démontre que celle-ci, quelle que soit la particularité de sa composition, demeure encore l'amarre fondamentale de l'individu. Au milieu de ces portraits de famille — laquelle, soit dit en passant, se trouve de plus en plus souvent hors normes —, Gisèle, mère monoparentale, victime d'abus de tou-

tes sortes, raconte sa détresse, sa solitude, mais aussi ses espoirs. Sur notre photo, l'une des sept variantes du film: Hélène et Pablo, qui transcendent les différences culturelles.

«Variations» sera télédiffusé le 20 décembre à 19 heures à Radio-Canada.

Les vidéocassettes sont disponibles dès maintenant dans tous les bureaux de l'ONF. On peut aussi les obtenir en composant le 1 800 267-7710.

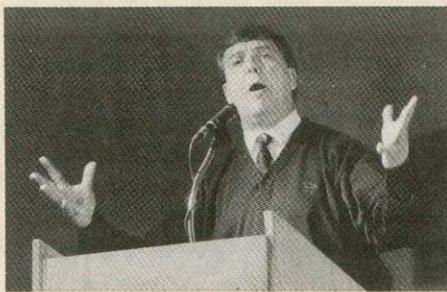
Information: Sonia Perron, (418) 548-5914.

L.L.

## Les employé-es de Resto-Casino accrédités CSN

Les quelque 400 employé-es de Resto-Casino Inc, une filiale de Loto-Québec, sont maintenant membres de la CSN, leur syndicat ayant été accrédité le 25 octobre. La requête en accréditation avait été déposée le 6 septembre. Les militants de la CSN chez Resto-Casino Inc oeuvrent déjà à la rédaction de leur premier projet de convention collective et s'attendent à être en mesure de le présenter à l'assemblée générale d'ici quelques semaines.

La CSN avait également déposé, le 6 septembre, une requête en accréditation syndicale pour représenter les quelque 50 employé-es du comptage et de la



Roger Valois, vice-président de la CSN chambre forte du Casino. La CSN travaille aussi à l'organisation des travailleuses et des travailleurs du Casino de Charlevoix, à Pointe-au-Pic.

Appelé à commenter l'arrivée de ce nouveau syndicat à la CSN, son vice-président responsable du service de l'organisation, Roger Valois, a déclaré: «Le premier syndicat à être accrédité dans les casinos au Québec est un syndicat CSN. C'est important en ce sens que cela devrait rassurer les autres employé-es qui ne sont toujours pas syndiqués et leur indiquer que leur syndicalisation, c'est possible. Enfin, je crois que notre passé à Loto-Québec, où nous représentons les employé-es depuis plusieurs années, est garant de l'avenir et a notamment incité les employé-es du Casino à choisir la CSN.» M.C.

## Il chante pour Cuba

Le chanteur et guitariste cubain Pablo Milanes et son groupe de six musiciens se produiront pour la première fois en terre

utiliser pour développer des projets communautaires et humanitaires à Cuba (hôpitaux, garderies, etc).

Le concert de Pablo Milanes est produit par Diffusion et Communication d'Amérique Latine et des Caraïbes, en collaboration avec divers organisateurs,

dont le Conseil central de Montréal, la CEQ, Cubana Airlines, Le Devoir, le Howard Johnson, SUCO, Développement et Paix, et plusieurs autres.

Renseignements: (514) 522-8757 M.C.

québécoise et à Montréal, le 8 décembre, à 20h, à l'Église Saint-Jean-Baptiste (Rachel/Henri-Julien). Dans l'éventualité où on enregistrerait des profits à la suite de ce concert, ceux-ci seront versés à l'organisme Alternatives qui compte bien, avec le support de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), les



## DOMTAR

### Des arrangements indécentes

La FTFP-CSN estime que les indemnités de départ qui seront versées aux ex-dirigeants de Domtar, qui totalisent depuis 1990 près de \$4,5 millions, frisent l'indécence.

«Quand des milliers de travailleurs perdent leur emploi dans cette industrie et dans cette entreprise, il est révoltant de voir aussi peu de sensibilité au niveau de la haute direction», a commenté le président de la FTFP, Claude Plamondon.

Pierre Desjardins, président et chef de la direction, est évincé de son poste mais peut compter sur un parachute doré d'environ \$2 millions pour amortir le choc. Paul Gobeil, président du conseil, se



verra remettre près d'un demi million de dollars, après seulement quelques années de service.

Dans une déclaration remise à la presse, Claude Plamondon a rappelé qu'après avoir exhorté les travailleurs à accepter des privations pour assurer l'avenir de l'entreprise, ces dirigeants perdaient toute crédibilité. «Le conseil

d'administration de Domtar doit être blâmé pour avoir accordé pareils privilèges», a ajouté le président de la FTFP.

L'actuel ministre des Finances, Jean Campeau, avait reçu \$378,000 en prime de départ en 1992 après avoir été remplacé par Paul Gobeil.

M.R.

## Caisses de retraite et placements: un outil syndical

«L'idée de ce livre sur les caisses de retraite et placements est née à la CSN.»

L'esprit de contradiction propre aux professeurs de philosophie a amené un de ceux-ci, Jean-Jacques Pelletier, un militant de la FNEEQ et de la CSN, à militer autrement et à rédiger, en collaboration avec un gestionnaire de fonds, Carmand Normand, un livre intitulé *Caisses de retraite et placements (Introduction à la gestion des placements)*.

«Quand j'ai fait du syndicalisme, c'était mal vu. Parler d'argent dans le monde syndical, c'est mal vu aussi. C'est probablement mon esprit de contradiction qui a fait en sorte que je me suis occupé des fonds de pension à la FNEEQ-CSN», d'expliquer Jean-Jacques Pelletier, lors du lancement du livre, le 20 octobre.

«Notre livre s'adresse spécifiquement aux personnes qui siègent aux comités de retraite, mais c'est aussi un livre de référence qui



s'adresse également à ceux qui s'intéressent ou se préoccupent des questions de retraite et de placement. Aujourd'hui, les caisses de retraite sont un des principaux pouvoirs écono-

miques, un pouvoir qui devrait appartenir aux participants. Aussi, il faut que les gens arrêtent de se faire dire n'importe quoi par n'importe qui. Il faut s'occuper de nos affaires», de dire Jean-Jacques Pelletier, qu'on retrouve également au comité du RREGOP. Ce livre aborde donc la question des retraites comme enjeu de société et du poids socio-économique des caisses de retraite, un actif global de 275 milliards de dollars au 31 décembre 1993. La concep-

tion de ce livre, dans lequel on traite des contraintes et de la construction des caisses de retraite, ainsi que de politique de placement, en fait un outil unique puisqu'il n'existait pas en français.

L'ouvrage est publié aux Éditions Sciences et Culture Inc., 5090 de Bellechasse, Montréal (Québec), H1T 2A2. Tél: (514) 253-0403; FAX (514) 256-5078. Coût total: \$52.

M.C.

# Un vrai hold-up!

Ô scandale! Les services sont meilleurs en Estrie qu'ailleurs, alors faut les diminuer! Et tiens! Tant qu'à y être, fermons donc un hôpital au complet. Vite! Vite!

Par Lucie Laurin



L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke



Le Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul

Comme les autres, la régie régionale de l'Estrie cherche où elle pourrait bien couper pour faire des économies. Après avoir sabré \$8 millions cette année, elle veut maintenant en récupérer 22 autres. Des recherches effectuées à sa demande ont démontré que le nombre de lits de courte durée est plus élevé en Estrie que la moyenne québécoise et beaucoup plus élevé qu'en Ontario. Et que, pour pouvoir se comparer aux voisins ontariens, il faudrait fermer 400 lits. La régie régionale a aussitôt sauté à pieds joints

sur la solution toute faite: fermer un hôpital!

Surtout que, en fermant un hôpital, on récupère non pas \$22 millions, mais bien 29! On disposera donc ensuite de \$7 millions à semer au gré du vent...

Les délais sont serrés: les syndicats ont été avisés de la «bonne nouvelle» le 21 octobre, c'est en novembre que les conseils d'administration de la régie et des cinq établissements hospitaliers de la région se prononceront sur la proposition, et dès décembre, un conseil d'administration provisoire sera créé pour décider de sa mise en application.

Janvier Cliche, président du Conseil central de l'Estrie, a réagi publiquement au

nom de la CSN et de la FAS, et circonstanciellement de la FTQ et de la FIIQ aussi: «Nous ne nous opposons pas au changement, dit-il. Mais nous aimerions discuter, avant que la décision ne soit prise, de la façon dont ils comptent l'appliquer, et peut-être proposer des solutions de rechange; de plus, nous voudrions discuter sur une proposition globale, et non seulement sur la réorganisation des services hospitaliers!»

## Peut-on savoir où on nous mène?

Les syndicats voudraient bien savoir, par exemple, si cette opération radicale s'inscrit dans une politique régionale de santé axée sur la prévention; si la fermeture d'un hôpital affectera la mission des autres institutions, y compris les CLSC; comment se fera la réallocation des ressources, etc.

«Nous avons demandé à la direction de la régie régionale si elle tiendrait des consultations sur la façon de procéder. Elle nous a répondu: "On décide d'abord, ensuite on verra comment on procède, on créera un comité..."», reprend Janvier Cliche. Ça nous inquiète beaucoup. Les conseils d'administration sont autonomes: qui

nous assure qu'ils accepteront d'embaucher d'abord le personnel déjà en place, dont des gens ayant 20, 25 ans d'ancienneté?»

Avec la fermeture soit du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul, soit de l'Hôtel-Dieu, tous deux situés au centre-ville de Sherbrooke, ce sont 425 postes équivalents temps complet qui disparaîtront. En comptant les postes à temps partiel, on arrive à un total de 700 salarié-es touchés par la réorganisation. Ce qui est énorme pour la région.

Pendant ce temps, les autorités répètent que chacun s'en portera mieux, que les hôpitaux cesseront de fermer des lits pendant l'été, que le personnel sera recyclé, etc. Bref, plus on coupera, plus la qualité des services augmentera!

Le discours est usé. Plus personne ne le croit. Les syndicats répondent qu'ils veulent du temps. «On veut un moratoire», déclare Janvier Cliche. On ne se bat pas pour des bâtisses, mais pour des emplois. On veut d'abord discuter du maintien d'un plancher régional d'emplois. Et on demande une place pour le faire.»



Janvier Cliche